

Avis de constitution

SOCIETE « CMC CORPORATION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX 8è TRANCHE, Lot 23, Ilot 1C

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 21/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CMC CORPORATION »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Gestion immobilière
 - Bâtiment et Travaux Publics, construction, rénovation, réfection
 - Lotissement et vente de terrain
 - Vente de matériaux de construction
 - Import-Export
 - Divers
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2

PLATEAUX 8è TRANCHE, Lot 23, Ilot 1C

Dirigeant(s) M CISSE OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01168 du 11/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15333/GTCA/RC/2025 du 11/03/2025

